

## 1. EFFECTIFS ÉLÈVES ET EMPLOIS D'ENSEIGNANTS

## Effectifs élèves du second degré (public et privé France métro et DOM)

(Source : Notes bleues DEPP, notamment notes 10-03 de février 2010, 10-14 de sept 2010 et 11-10 de juin 2011)

	Constat 2003	Constat 2004	Constat 2005	Constat 2006	Constat 2007	Constat 2008	Constat 2009	Constat 2010	Prévisions 2011
Collège	3 350 934	3 305 491	3 248 547	3 207 181	3 187 955	3 189 763	3 206 112	3 222 003	3 257 501
Lycée professionnel	706 888	719 282	723 953	719 666	713 381	703 090	694 282	705 536	732 666
Lycée général et technologique	1 523 230	1 515 523	1 512 937	1 491 184	1 470 032	1 446 866	1 431 335	1 425 677	1 442 585
<b>Total second degré</b>	<b>5 581 052</b>	<b>5 540 296</b>	<b>5 485 437</b>	<b>5 418 031</b>	<b>5 371 368</b>	<b>5 339 719</b>	<b>5 331 729</b>	<b>5 353 216</b>	<b>5 432 752</b>
Flux		-40 756	-54 859	-67 406	-46 663	-31 649	-7 990	21 487	79 536

## Flux des élèves du second degré (public et privé France métro et DOM)

(Source : Notes bleues DEPP, notamment notes 10-03 de février 2010, 10-14 de sept 2010 et 11-10 de juin 2011)

	Rentrée 2004	Rentrée 2005	Rentrée 2006	Rentrée 2007	Rentrée 2008	Rentrée 2009	Rentrée 2010	Rentrée 2011
Collège	-45 443	-56 944	-41 366	-19 226	1 808	16 349	15 891	35 498
Lycée professionnel	12 394	4 671	-4 287	-6 285	-10 291	-8 808	11 254	27 130
Lycée général et technologique	-7 707	-2 586	-21 753	-21 152	-23 166	-15 531	-5 658	16 908
<b>Total second degré</b>	<b>-40 756</b>	<b>-54 859</b>	<b>-67 406</b>	<b>-46 663</b>	<b>-31 649</b>	<b>-7 990</b>	<b>21 487</b>	<b>79 536</b>

## Evolution des emplois d'enseignants dans le second degré public depuis 2003

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Surnombres et remplacements*	-2 600	-2 000	-1 500			-1 700	-3 000			-10 800
Stagiaires			-1 000		-1 000	-2 130	-1 000	-7 144		-12 274
Transformations d'emplois en HS						-3 500				-3 500
Autres**		-2 500	-3 440	-2 083	-5 112	-1 500	-2 500	144	-4 800	-21 791
<b>Total</b>	<b>-2 600</b>	<b>-4 500</b>	<b>-5 940</b>	<b>-2 083</b>	<b>-6 112</b>	<b>-8 830</b>	<b>-6 500</b>	<b>-7 000</b>	<b>-4 800</b>	<b>-48 365</b>

\* Dépassement budgétaire, « rationalisation » de l'emploi des TZR

\*\*Autres : démographie, suppression des décharges statutaires non rétablies en emplois en 2007, suppression d'emplois de « mis à disposition » en 2009, création dans les établissements difficiles en 2010...selon les choix des recteurs en 2011...

## 2. ANALYSE DE LA SITUATION

La DEPP a enfin été autorisée en septembre 2010 à publier une note de prospective sur les effectifs des rentrées 2010 et 2011. Les chiffres qu'elle donne confirment, en les affinant, ses travaux de 2007 qui prévoyaient déjà une remontée très forte des effectifs de collège à la rentrée 2011 liée au « boom » des naissances à partir de 2001 : + 35 500 élèves attendus à cette rentrée.

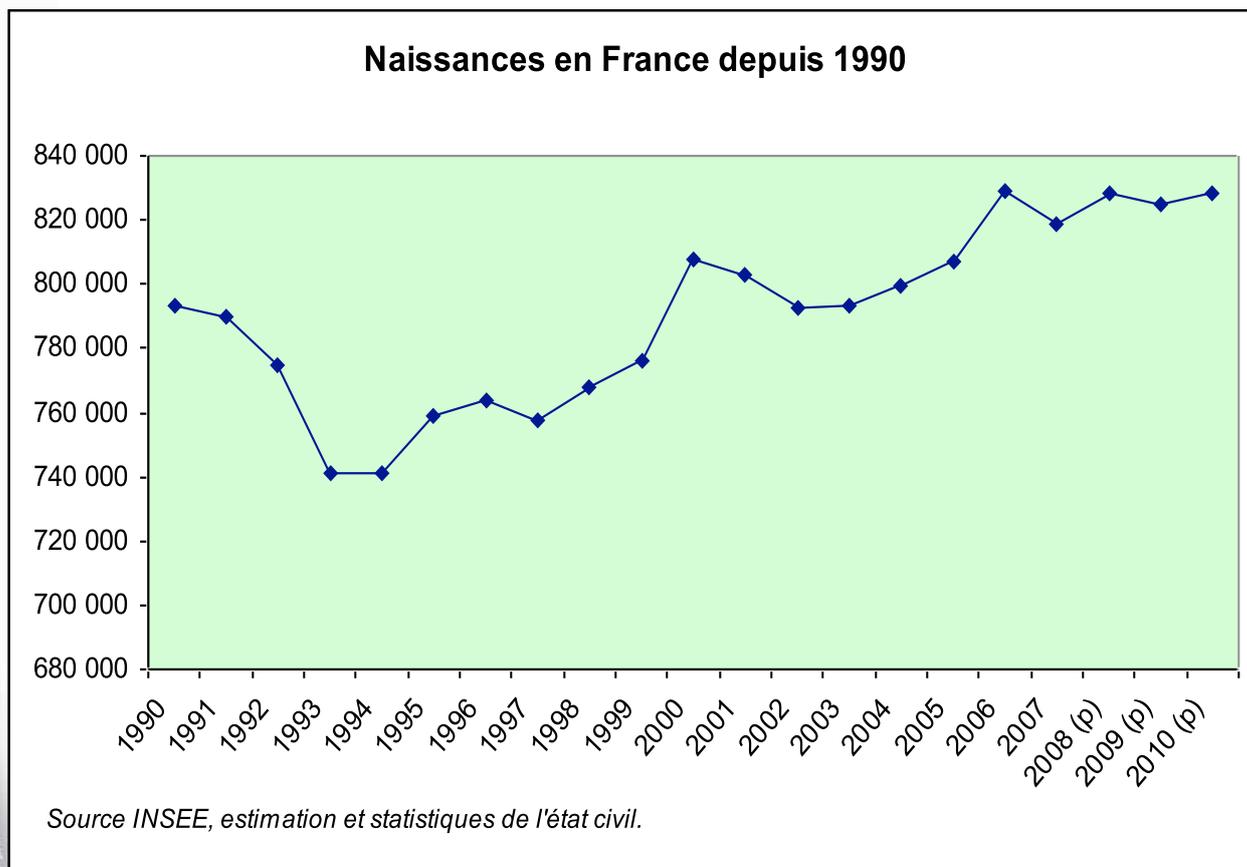
Dans le même temps les effectifs des lycées qui avaient fortement baissé du fait des générations creuses du début des années 90, remontent légèrement depuis la rentrée dernière toujours pour des raisons démographiques.

Au total, ce sont plus de 79 500 élèves supplémentaires dans le second degré qui sont attendus pour septembre.

Les prévisions tiennent compte aussi des effets liés aux politiques éducatives (baisse des taux de redoublement, généralisation du bac pro en trois ans, réforme du lycée...) mais ces effets, sans être négligeables, sont d'une ampleur bien moindre que ceux liés à la démographie.

**AINSI, LE GRAPHIQUE MONTRE TRÈS CLAIEMENT** une augmentation continue des naissances depuis 1993, le saut quantitatif de 2000 avec une baisse peu sensible ensuite pour une nouvelle hausse continue à partir de 2003 avec un nouveau rebond important à partir de 2006. La hausse des effectifs de collégiés n'a donc rien de conjoncturel et **LA « VAGUE » VA SE PROPAGER DANS LE SECOND CYCLE AVEC DES EFFETS POUR L'ENSEMBLE DU SECOND DEGRÉ AU MOINS JUSQU'À 2025.**

On notera que « l'accalmie » dans le premier degré aura été de courte durée. Les enfants du boom 2006 rentreront en CP à la rentrée 2012.



Dans les années qui viennent, les effectifs vont donc être à la hausse dans tous les niveaux d'enseignement...

Ce sujet est dans l'angle mort de la communication tous azimuts du ministre, lequel a bien du mal à démontrer le bien fondé des suppressions massives d'emplois opérées depuis 2003, alors que les effectifs étaient à la baisse, et qui se poursuivent à un rythme accéléré depuis 2007. Alors que **PLUS DE 48 000 EMPLOIS ONT DISPARU DANS LE SECOND DEGRÉ DEPUIS 2003**, le déficit de titulaires à cette rentrée va encore s'accroître du fait d'un nombre de postes aux concours de recrutement notoirement insuffisant depuis plusieurs années ; postes qui, de surcroît, n'ont pas tous été pourvus à la dernière session.

Le ministre a par ailleurs renvoyé « au plus proche du terrain », c'est à dire aux recteurs, la responsabilité de décider dans leurs académies sur quels « leviers d'action » il faudra s'appuyer pour parvenir à ces suppressions, mais aucun bilan global n'était encore disponible en juillet dernier, alors que se préparaient les derniers arbitrages du budget 2012 !

On peut, sans risque d'erreur, prévoir cependant les conséquences dans notre secteur pour cette rentrée : utilisation à plein des stagiaires comme moyens d'enseignement au mépris de leur formation, insuffisance criante des moyens de remplacement, effectifs pléthoriques, réduction de l'offre de formation, poids grandissant des heures supplémentaires...

S'agissant du projet de budget 2012, le ministre n'a officiellement à ce jour donné aucune indication sur la répartition des quelques 16 000 suppressions envisagées dans l'Education nationale...

### 3. LE SNES REVENDIQUE

Le SNES revendique depuis de très nombreuses années un plan pluriannuel de recrutement qui prenne en compte toutes les dimensions de la situation.

Il n'est pas acceptable que les réformes pédagogiques, qu'il s'agisse de la réforme du lycée, des choix en terme d'orientation ou de politique de redoublement soient les leviers utilisés pour absorber des effectifs à la hausse.

Il n'est pas plus acceptable que les conditions de travail des personnels soient dégradées toujours plus dans la même perspective.